



CALENDRIER

- 1er janvier : Jour de l'An
- 11 mars : Isra'a Wal Mi'raj
- 12 mai - 13 mai : Aïd al-Fitr
- 18 juillet - 19 juillet : Jour d'Arafat
- 20 juillet : Aïd al-Adha
- 10 août : Nouvel an islamique
- 19 octobre : Anniversaire du prophète Mahomet
- 30 novembre : Journée des martyrs
- 2 décembre - 3 décembre : Fête nationale

PROFIL

- Chef de l'Etat : Khalifa Mohammed bin Zayed Al Nahyan
- Langue nationale : Arabe, Anglais
- Population : 9 892 644
- Monnaie : Dirham émirati
- Indicatif tel. : +971
- Fuseau horaire : UTC + 4
- Indépendance : 2 Décembre 1971
- Capitale : Abou Dhabi

VOYAGE

- Depuis le 6 janvier 2020, les autorités des Émirats arabes unis ont mis en place un nouveau visa touristique qui sera valide pour 5 ans, ouvert à toutes les nationalités et peut être utilisé pour plusieurs entrées dans le pays.

Transports routiers

- Le réseau routier d'excellente qualité.
- Circulation parfois dangereuse a fortiori sur l'autoroute reliant Abou Dhabi à Dubaï, en raison du non-respect des limitations de vitesse et des distances de sécurité et des changements de files intempestifs.
- Attention aux accidents en cas de :
 - Les arrêts brusques des taxis en ville
 - La conduite imprudente des chauffeurs de camion.
 - La visibilité réduite durant les tempêtes de sable.
 - La présence d'animaux errants sur les voies.
 - Des axes routiers pas toujours éclairés.
- Taxis aux toits roses réservés aux femmes.
- Les autobus sont des moyens sûrs pour les déplacements.
- La liaison Dubaï-Abou Dabi est assurée par les bus Emirates Express avec des départs toutes les 40 minutes, entre la gare routière d'Al Ghubaibah (Dubaï) et le terminal de Hazza bin Zayed (Abou Dabi).
- Hors route : utiliser un convoi de véhicules à quatre roues motrices et d'un guide expérimenté.



VOYAGE

Transports ferroviaires

- Le métro de Dubaï est le seul moyen de transport ferroviaire opérationnel aux EAU depuis 2009.

ZONES SENSIBLES

- îles Tomb et Abou Moussa (différend territorial avec l'Iran).

ENVIRONNEMENT

- Totalité du territoire désertique ou semi-désertique.
- Les températures varient entre 15°C en hiver et 45°C en été avec des pointes jusqu'à 50°C en août, qui est la période la plus chaude de l'année.

CULTURE

DO'S

- Respecter les lois et les coutumes locales
- Adopter une tenue vestimentaire discrète
- Prévoir un pourboire de 2 Dirham émirati (AED)
- Acheter et consommer de l'alcool que dans les établissements détenteurs de permis (hôtels, restaurants ou boîtes de nuit)
- Convertir son argent sur place.
- Manger et boire avec la main droite. La main gauche est considérée comme impure.

DON'TS

- Ne pas critiquer la famille royale ou le gouvernement
- Ne pas serrer la main de la personne du sexe opposé lors d'une salutation
- Ne pas manifester de sympathie envers le Qatar, c'est passible de peines de prison allant de 3 à 15 ans, et d'amendes d'un minimum d'un demi-million de dirhams
- Ne pas photographier des personnes sans leur consentement. Il est aussi interdit de photographier les immeubles et bâtiments officiels.
- Éviter de critiquer la religion musulmane
- Éviter les signes d'affection en public
- Éviter de manger en public pendant le mois de ramadan



FICHE PAR - EMIRATS ARABES UNIS



Maison Pregevole 1968

Dessinons votre horizon

PATRIMOINE ASSURANCE RETRAITE

- A venir...